



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-121387>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-121387**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-84504

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 23/10/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Meudon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21920048200012

Ville : Meudon cedex

Code postal : 92195

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON - Lot n°1 Dépollution, Curage, Déconstruction

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262660

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux, objet du présent lot, consistent à : - Retirer les matériaux et produits contenant de l'amiante, - Traiter les revêtements contenant du plomb, - Curer les bâtiments rénovés, - Déconstruire les bâtiments et les ouvrages non réutilisés, - Déposer certains produits et matériaux en vue de leur réutilisation.

Critères d'attribution : Critère 1 : Le prix (60 %) apprécié au regard du montant total de la DPGF
Critère 2: Valeur technique (40%) appréciée au regard du cadre mémoire justificatif et du planning détaillé : - Présentation de l'entreprise, de l'équipe dédiée et des sous-traitant éventuels (10 points), - Organisation du chantier (10 points), - Méthodologie mise en oeuvre pour le traitement de l'amiante (20 points), - Méthodologie mise en oeuvre pour le traitement du plomb (20 points), - Méthodologie mise en oeuvre pour le curage et la déconstruction (20 points), - Méthodologie mise en oeuvre pour la gestion des produits, des équipements, des matériaux et des déchets (10 points), - Planning détaillé proposé et dispositif mis en oeuvre pour le tenir (10 points).

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

TITULAIRE : Nom commercial et dénomination sociale : COLAS FRANCE ETABLISSEMENT SNPR
CONFLANS Adresse : 89 a 105, rue de l'Ambassadeur - 78700 CONFLANS STE HONORINE Numéro « SIRET » : 329 338 883 02035 Code APE : 4211Z site internet : <https://www.colas.com/fr/> Montant de l'offre : 170 538,42 euro(s) HT Il s'agit d'un marché mixte : - Marché à prix forfaitaire pour les prestations figurant à la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les prestations (commandées uniquement si besoin en cours d'exécution des travaux) figurant au bordereau des prix unitaires (BPU) avec un montant maximum sur toute la durée du marché de 50 000 € HT. Durée : Le marché public est conclu à compter de sa date de notification et s'achève à la fin du délai de « garantie de parfait achèvement » (prévue à l'article 44.1 du CCAG-Travaux) ou après prolongation de ce délai, si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement du marché public intervient lors de la levée de la dernière réserve ou lorsque les défauts survenus durant la durée de la garantie de parfait achèvement sont corrigés. Date de notification: 15/10/2024 Nombre total d'offres reçues: 6 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique, issu de la jurisprudence "Tarn-Et-Garonne" (CE, 4.4.2014, département du Tarn-Et-Garonne, n° 358994). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télé-Recours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr Le contrat est consultable en en faisant la demande par courrier à l'adresse suivante: Ville de Meudon - service de la commande publique - 6 avenue le Corbeiller - 92190 Meudon Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-pontoise, 2-4 bd de l'hautil - BP 30322, 95027, Cergy Pontoise Cedex, Téléphone : (+33) 1 30 17 34 00, Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : (+33) 1 30 17 34 59, Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2024